
Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest
Vingt-neuvième réunion
Freetown (hybride), 28-30 octobre 2026

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport d'activité du Bureau sous-régional de la CEA
en Afrique de l'Ouest (octobre 2025-septembre 2026)
et programme de travail pour 2027

Rapport d'activité (octobre 2025-septembre 2026) et programme de travail pour 2027

I. Introduction

1. Le rapport annuel du Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique de l'Ouest (BSR-AO) fait le point des principaux résultats obtenus. Il fait suite à la réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts, qui s'est tenue virtuellement à Niamey en novembre 2025.

2. En 2026, l'environnement de mise en œuvre des programmes du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest est marqué par une forte incertitude. Cette dernière découle des tensions géopolitiques, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, de la volatilité des marchés et du resserrement des conditions financières internationales. En dépit de ces contraintes, l'Afrique de l'Ouest a fait preuve de résilience, avec une croissance économique estimée à 4,8 % en 2025, soutenue par la production agricole, le développement des chaînes de valeur agro-industrielles, les investissements dans les infrastructures ainsi qu'une gestion macroéconomique¹ plus rigoureuse. Dans un tel contexte, le Bureau sous-régional a poursuivi efficacement la mise en œuvre de ses programmes de transformation économique, d'intégration régionale et de développement durable. Les perspectives pour 2027 privilégient l'accélération de l'effectivité de la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAf), le renforcement des chaînes de valeur régionales, la mobilisation de financements innovants et la valorisation du potentiel de la jeunesse comme levier de création d'emplois, de transformation économique et de résilience, tout en consolidant la gouvernance économique et les réformes des finances publiques afin de bâtir des économies plus inclusives et durables.

* ECA/SRO-WA/ICSOE/29/1.

¹ BAD, mai 2026. Perspectives économiques en Afrique.



3. C'est dans ce contexte de crises changeantes et d'opportunités, que le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest a mis en œuvre son programme de travail. Ce rapport d'activité met en exergue les réalisations dont ont bénéficié les États membres. Il présente également les défis auxquels les acteurs ont fait face, les mesures prises en réponse à ces défis, ainsi que les perspectives.

II. Domaines d'intervention du bureau sous-régional de la commission économique pour l'Afrique en Afrique de l'Ouest

4. Le mandat du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest porte sur deux objectifs principaux, notamment :

- a) L'accélération de la capture du dividende démographique ;
- b) La réalisation ou la matérialisation de l'intégration régionale.

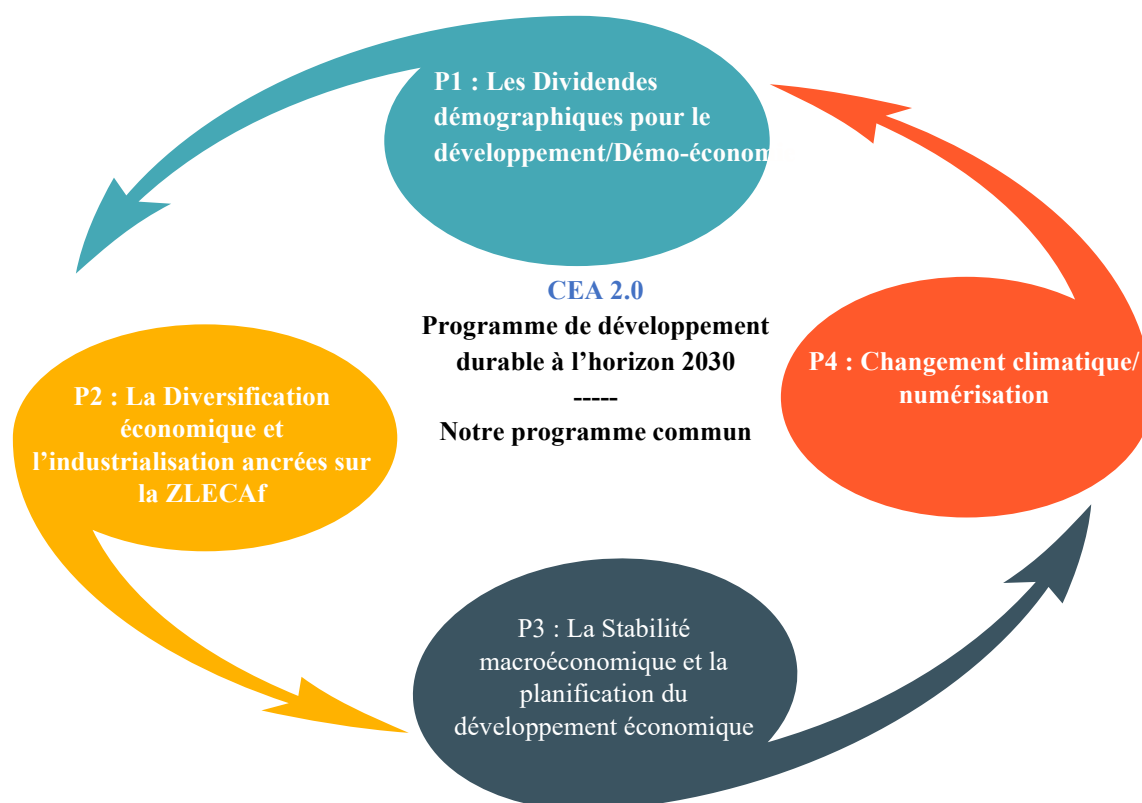
5. Le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest a mis en œuvre ce mandat dans le cadre d'une approche qui se veut anticipative et stratégique, qui privilégie le partenariat vertical avec les divisions, et les autres bureaux sous-régionaux de la CEA afin de mieux harmoniser l'appui du système des Nations Unies et accroître l'appropriation des politiques par les pays. Parallèlement, elle met en place le partenariat horizontal, en particulier avec les Organisations intergouvernementales, les gouvernements des États membres et les acteurs du secteur privé afin de favoriser la coopération régionale et de répondre aux défis émergents. Ces défis incluent non seulement la crise de liquidité au sein des Nations Unies et la mise en œuvre de l'Initiative « ONU80 », mais également l'insécurité croissante, l'instabilité politique et les dynamiques sous-régionales marquées en particulier par la sortie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des États constitutifs de la Confédération des États du Sahel (AES), en l'occurrence le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

6. Le travail de la CEA porte sur trois fonctions principales :

- a) Fonction de réflexion (groupe de réflexion) : Elle se traduit par la production d'études, de rapports de recherche et d'autres produits de connaissance.
- b) Fonction de convocation (tenue de réunion) : Elle implique l'organisation de conférences, de plateformes d'échanges et d'espaces de plaidoyer.
- c) Fonction opérationnelle : Elle consiste à fournir aux États membres des conseils, des appuis et diverses formes d'assistance technique.

7. En conformité avec ses fonctions principales, le Bureau sous-régional de la CEA a structuré son programme de travail autour de quatre piliers stratégiques. Ceux-ci sont conformes à son Programme de réforme connu sous le nom de « CEA 2.0 », aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à Notre Programme commun des Nations Unies (voir figure I).

Figure I
Les quatre piliers stratégiques



Source : BSR-AO, 2025.

III. Résultats phares du bureau sous-régional

A. Capture du dividende démographique au service du développement durable

8. Des principales réalisations nous citerons entre autres :

a) La formulation de deux documents de stratégie pays portant sur la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD). D'une part, l'approche BSDD intégrée au budget citoyen du Burkina Faso, dont le document y relatif a été adopté fin 2025 ; et d'autre part, le budget citoyen du Togo, diffusé à la fin du mois de mars 2026.

b) La formation de plus de 70 experts issus de dix pays² pilotes à l'utilisation de la plateforme régionale numérique de suivi, de rapportage et de pilotage de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique.

c) En étroite collaboration avec le Consortium régional sur l'économie générationnelle (CREG) et dans le cadre des activités menées par la CEA avec ses partenaires – centres de recherche, universités et groupes de réflexion, ainsi que de ses actions de plaidoyer auprès des décideurs des États membres, la CEA a joué un rôle majeur lors de la quatrième édition de la Conférence internationale NTA-Afrique. Cette rencontre a abouti à l'adoption de la Déclaration de Saly en juillet 2026. Cette dernière

² Dix pays pilotes : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

préconise le déploiement du tableau de bord BSDD afin d'orienter les budgets nationaux vers l'amélioration du bien-être des populations.

d) La mise à jour, des tests et la validation par huit pays pilotes d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo) de la plateforme régionale numérique de suivi et de rapportage de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique lors de la réunion technique d'Abidjan en septembre 2026, suite aux recommandations formulées en mai 2026. Cette réalisation constitue une étape clé vers la mise en œuvre d'un mécanisme régional de suivi-évaluation et de redevabilité, tout en ayant permis de renforcer les compétences techniques des experts nationaux et de promouvoir le partage des bonnes pratiques.

e) Ainsi, le Bureau poursuit son accompagnement du fonctionnement de la plateforme numérique régionale de suivi, conçue pour harmoniser le suivi des progrès et renforcer le pilotage des politiques publiques, lequel est fondé sur des données probantes. Cette plateforme devrait être pleinement opérationnelle dans au moins six pays cibles : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo, d'ici fin 2026. Au-delà des avancées techniques, l'engagement institutionnel croissant de ces pays témoigne d'une appropriation durable de l'approche BSDD et de l'intégration progressive du dividende démographique dans les politiques nationales de planification, de budgétisation et de gestion des finances publiques.

B. Consolidation des politiques budgétaires durables

9. Dans le cadre de son appui à la mobilisation des recettes intérieures et à la gestion durable de la dette publique :

a) **Au Niger**, le Bureau a fourni un appui technique et financier dans le cadre de la validation de la stratégie de réforme fiscale et de la feuille de route des réformes prioritaires, fondées sur les conclusions de l'évaluation du système fiscal, afin d'accroître la mobilisation des ressources intérieures du pays.

b) **En Gambie**, un rapport de diagnostic du profil d'endettement a été élaboré pour identifier les possibilités de conversion de dette au profit du climat et du développement social.

c) **Au Sénégal**, le Bureau a œuvré au renforcement des capacités des cadres techniques sur les enjeux liés aux données de la dette, à l'analyse de sa structure ainsi qu'aux arbitrages politiques indispensables à la réalisation d'opérations de conversion de dette en faveur du climat et du développement social.

C. Renforcement du commerce intra-africain, de l'intégration des marchés, de l'apprentissage par les pairs et de l'économie bleue africaine

10. Grâce aux appuis techniques du Bureau, l'objectif d'opérationnalisation des stratégies nationales de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en 2026, a été dépassé. Le nombre d'États membres qui ont mis en œuvre au moins une composante prioritaire de leurs plans d'action est passé de 10 en 2025 à 13 en 2026, excédant la cible cumulative de 12 États (voir figure II). Cette progression s'est traduite par l'engagement soutenu du Bénin, du Ghana et de Sierra Leone en faveur de l'apprentissage mutuel régional. S'appuyant sur ces acquis et sur la mobilisation accrue du secteur privé, notamment au Ghana et au Sénégal, le Bureau poursuivra son assistance

technique tout en soutenant les initiatives engagées par la Côte d'Ivoire, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de différentes stratégies et programmes sur l'économie bleue. À titre illustratif :

a) La validation et la mise à disposition d'un Guide pratique du commerce et la mise en fonction d'un Portail d'informations commerciales en Sierra Leone, ayant permis de renforcer les compétences de 60 acteurs nationaux (notamment issus du secteur privé) pour stimuler et faciliter le commerce intra-africain.

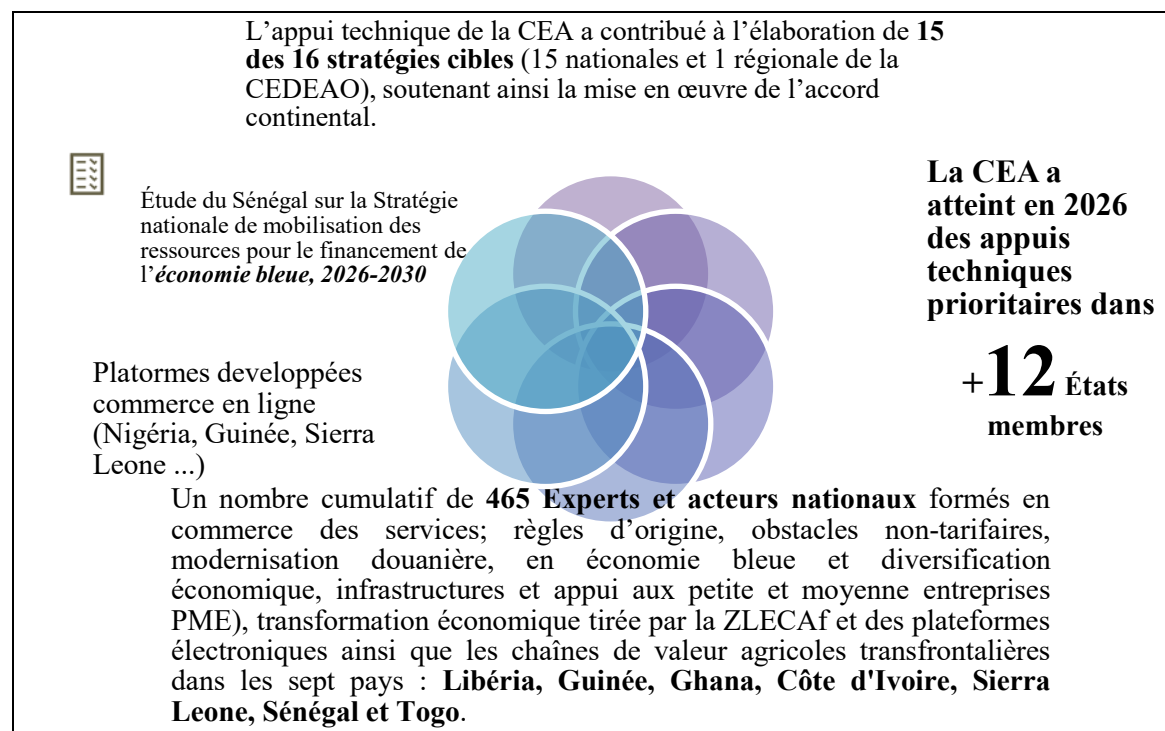
b) La mise en œuvre de projets prioritaires issus des stratégies nationales de la Zone de libre-échange continentale africaine dans 13 pays (Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo).

c) Le renforcement des capacités de 31 experts nationaux issus de 13 pays d'Afrique de l'Ouest sur la Zone de libre-échange continentale africaine et l'adaptation aux impacts des tensions au Moyen-Orient (Togo).

d) Le renforcement des capacités de 41 parties prenantes sénégalaises en matière d'économie bleue, de diversification économique et de financements innovants.

Figure II

Mise en œuvre des stratégies Zone de libre-échange continentale africaine



Source : CEA, BSR-AO, juillet 2026.

11. En 2026, l'adoption par le Sénégal d'une stratégie de financement de l'économie bleue (2026-2030) devrait stimuler les exportations durables et accélérer la diversification économique. De même, en septembre 2026, l'accompagnement de la Côte d'Ivoire par la CEA dans le cadre de la domestication de la Boîte à outils d'évaluation de l'économie bleue (BEVTK) a permis de renforcer les capacités nationales de mesure des

écosystèmes aquatiques et d'optimiser l'intégration du secteur dans les politiques de développement durable.

D. Résumé des principaux résultats des trois fonctions majeures de la CEA

12. De l'exécution du programme de travail du Bureau depuis la vingt-huitième session du Comité des hauts fonctionnaires et experts en Afrique de l'Ouest, tenue en novembre 2025, à octobre 2026, il en résulte 36 produits de connaissances élaborés (dont 18 en cours), 12 réunions importantes de haut niveau tenues, ainsi que, en réponse aux demandes des pays, plusieurs appuis techniques et financiers multiformes fournis aux États membres, aux Communautés économiques régionales (CER) et aux Organisations intergouvernementales d'Afrique de l'Ouest (voir figure III).

Figure III

Récapitulatif des principaux résultats des trois fonctions majeures



IV. Autres réalisations par fonction principale de la commission économique pour l'Afrique

A. Laboratoire d'idées : recherches, produits de connaissances

13. Les résultats obtenus dans le cadre de la fonction de « Laboratoire d'idées » ou la production des connaissances, comprennent trente-six rapports d'études et de recherche ainsi que des notes d'orientation politique, dont quinze (15) supports techniques incluant des outils tels que des bulletins d'information et des brochures. Ces résultats contribuent à :

1. Renforcer le cadre de mobilisation des ressources budgétaires

14. La **Stratégie nationale de réforme fiscale 2026 du Niger**, juin 2026 : Elle établit un cadre stratégique consensuel pour renforcer la mobilisation durable des ressources intérieures :

15. Un Rapport d'évaluation et de diagnostic : Analyse approfondie du système fiscal et du dispositif national de mobilisation des ressources intérieures qui fournit une base factuelle permettant une prise de décision éclairée.

16. Une Feuille de route des réformes prioritaires : Rapport incluant les recommandations stratégiques, assorti d'un plan d'exécution et d'un plan d'appui à la mise en œuvre, qui garantit la viabilité opérationnelle des réformes et une accélération de la mobilisation des recettes nationales.

17. Une **Étude de cas qui porte sur la gestion de la dette intérieure de Sierra Leone** : vers une stratégie budgétaire à long terme, décembre 2025.
18. Un **Rapport final d'évaluation sur le potentiel de financement de la diaspora pour le développement durable du Burkina Faso, du Mali et du Niger**, élaboré par le BSR-AO de la CEA et le Bureau de coordination des Nations Unies au Niger, décembre 2025. Cette étude souligne que les transferts de fonds de la diaspora représentent un levier stratégique majeur pour ces trois pays, surpassant fréquemment les investissements directs étrangers et contribuant ainsi à la consolidation des réserves nationales.
19. Une étude sur les « **Modèles de financement efficaces de la diaspora – *Analyse benchmark*** », élaborée par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest et le Bureau de coordination des Nations Unies au Niger en **janvier 2026**. Elle définit les mécanismes pour mobiliser l'épargne des migrants vers le développement économique. Le rapport formule des recommandations stratégiques et insiste sur la gouvernance, la transparence et l'ancrage patriotique pour transformer ces transferts en leviers durables pour les pays de l'AES.
20. Un Rapport final sur « **la stratégie nationale de mobilisation et de gouvernance du financement de la diaspora du Niger** », élaboré par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest et le Bureau de coordination des Nations Unies – Niger, **février 2026**. Ce rapport définit un cadre stratégique national visant à mobiliser efficacement les ressources financières, humaines et sociales de la diaspora nigérienne pour soutenir le développement durable du Niger.
21. Une étude de cas sur : « **Les transferts de fonds personnels et leur contribution au financement durable du développement économique en Afrique de l'Ouest**, élaboré par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest et le Bureau de coordination des Nations Unies au Niger, **mars 2026** ». Cette étude démontre comment la numérisation et l'harmonisation de la réglementation des transferts de la diaspora peuvent transformer ces flux en un levier stratégique pour le financement du développement régional durable.
22. Une étude sur la mise à jour **des paramètres techniques de l'agriculture et de l'élevage au Togo** est en cours de réalisation avec l'appui technique et financier du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec la CEDEAO, l'UEMOA et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies au Togo (**en cours, juillet 2026**). Elle devra fournir des éléments d'analyse permettant d'orienter les politiques agricoles.
23. Un rapport d'évaluation **du potentiel des échanges dette-nature en Gambie** (conversion de la dette), juin 2026 : un diagnostic de l'endettement du pays visant à identifier les opportunités de conversion de dette.
24. Publication du document sur **le budget citoyen 2026 du Burkina Faso** intégrant l'approche de budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD), décembre 2025.
25. Publication du document sur **le budget citoyen 2026 du Togo** intégrant l'approche de budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD), mars 2026.

2. Accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine

26. Un **Rapport sur l'étude diagnostique de la conformité des mesures de facilitation du commerce dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine au Sénégal**, mai 2026.

27. Une **étude sur la Stratégie nationale de mobilisation des ressources pour le financement de l'économie bleue du Sénégal (2026-2030)**, avril 2026. Cette stratégie permettra de mobiliser des ressources budgétaires supplémentaires à hauteur de 5,2 milliards de dollars des États-Unis afin de stimuler la croissance, de créer des emplois et de diversifier l'économie du Sénégal.

28. Une étude portant sur l'**Analyse des inégalités d'accès aux infrastructures dans l'UEMOA : transport, énergie et technologies de l'information et des communications (TIC)**, conduite par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest et la Banque ouest africaine de développement (BOAD) en **avril 2026**. Elle définit les disparités structurelles freinant la compétitivité et la réduction de la pauvreté.

29. L'Étude conjointe du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/ Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale sur **les répercussions de la guerre en Iran sur les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel**, **mai 2026**. Les conclusions de cette étude, ont servi de base de discussions sur les stratégies nationales visant à renforcer l'intégration des marchés intra-africains et la plateforme régionale d'apprentissage par les pairs, dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine.

3. Facilitation de la recontre statutaire 2026

30. Documents de la 29^e session du CIHF/E

a) Rapport 2026 sur les progrès accomplis par les États d'Afrique de l'Ouest dans la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, attendu en août 2026 (en cours) ;

b) Rapport socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest 2026, attendu en août 2026 (en cours) ;

c) Le rapport d'activités 2025-2026 du Bureau. Il fait le point des principaux résultats obtenus depuis la vingt-huitième réunion du Comité intergouvernemental, objet du présent document (en cours).

4. Autres appuis techniques pour des documents de référence

31. Rapports et cadres stratégiques élaborés par la Gambie sur la capture du dividende démographique dans ce pays :

a) La feuille de route du dividende démographique de la Gambie 2026-2030 (2025) ;

b) Rapport national, les mesures des dynamiques démographiques en Gambie, novembre 2023 ;

c) Le rapport de suivi du dividende démographique en Gambie, novembre 2023.

32. Notes de politique élaborées par la Gambie en 2025 sur les thèmes suivants :

- a) Profil des comptes de transferts nationaux ;
- b) Genre et dividende démographique en Gambie ;
- c) Ouverture de la fenêtre d'opportunité du dividende démographique en Gambie ;
- d) Jeunes et marché du travail en Gambie ;
- e) Résumé de l'Indice de suivi du dividende démographique en Gambie ;
- f) Taux de couverture de la dépendance économique en Gambie ;
- g) Qualité de vie en Gambie ;
- h) Développement humain élargi en Gambie ;
- i) Dynamique de la pauvreté en Gambie ;
- j) Réseaux et territoires en Gambie.

5. Matériels techniques

33. Autres documents techniques élaborés par le Bureau :

a) Publication de deux numéros de **Bulletin d'information du Bureau « KAKAKI NEWS »** dont l'objectif est de tenir régulièrement les pays informés du travail et résultats du Bureau, numéros de décembre 2025 et mars 2026.

b) Un **Guide méthodologique et pratique sur la budgétisation sensible au dividende démographique** : Boîte à outils de la budgétisation sensible au dividende démographique, décembre 2025.

c) Un **Guide pratique sur la transformation budgétaire fonctionnelle : expérience du Togo, février 2026**. Un exemple pratique du Togo, sur l'approche de budgétisation axée sur le dividende démographique.

d) Le **Guide de l'utilisateur** : Plateforme numérique régionale de suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique, décembre 2025.

e) Une **note de politique** sur : « **Le développement des chaînes de valeur régionales comme levier d'accélération** de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine en Afrique de l'Ouest », décembre 2025.

B. Conférences, plateformes de réflexions, de plaidoyer et de mobilisation

34. La tenue de la vingt-huitième session du CIE (en novembre 2025) sur le thème suivant : Exploiter la technologie numérique pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures en Afrique de l'Ouest. Organisée en format hybride, cette rencontre a réuni plus de 100 participants et permis des échanges approfondis avec les délégués pays sur les leviers d'une fiscalité numérique inclusive et sécurisée, visant à optimiser l'efficacité de la mobilisation des ressources intérieures.

35. La coorganisation à Niamey, en décembre 2025, du Dialogue national intergénérationnel de haut niveau sur le thème suivant : Transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales de l'identité nigérienne pour faire d'eux le moteur de la refondation du Niger.

Rassemblant plus de 2 000 participants, cette rencontre a permis de mener des consultations sur l'institutionnalisation du dialogue intergénérationnel et la valorisation de l'identité nigérienne, avec pour enjeu de renforcer la transmission des valeurs fondamentales afin de mobiliser durablement la jeunesse au service de la paix, de la refondation de l'État et du développement durable du pays.

36. L'organisation à Freetown, du 11 au 13 février 2026, de l'atelier de validation du Guide pratique du commerce des marchandises dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine et du Portail numérique d'information commerciale. Cette rencontre a réuni 60 participants et a permis de favoriser des échanges en vue de dégager un consensus sur ces deux instruments, afin d'en renforcer l'accessibilité, la pertinence et l'utilisation.

37. L'organisation à Dakar du 4 au 5 mars 2026, de l'atelier de validation de la Stratégie nationale de mobilisation des ressources pour le financement de l'économie bleue (2026-2030). Cet atelier a réuni 56 participants et a permis de procéder à la revue technique et à la validation de cette stratégie, visant à soutenir l'intégration régionale et la croissance durable au Sénégal.

38. L'organisation, le 12 mars 2026 en mode virtuel, de la pré-conférence des ministres africains sur le thème suivant : La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe afin de stimuler la transformation économique de l'Afrique de l'Ouest. Cet événement a réuni 78 participants et a contribué à définir les priorités régionales ainsi que les actions stratégiques nécessaires pour exploiter ces leviers au service de la transformation économique de la sous-région.

39. L'organisation à Dosso (Niger), du 8 au 13 avril 2026, de l'atelier technique consacré à la mise à jour de l'Indice de suivi du dividende démographique pour l'opérationnalisation de la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD) en vue du cycle budgétaire 2027 du Niger. Cet événement a permis à 14 participants de mettre à jour et d'analyser les indicateurs de l'indice afin de renforcer leur intégration au sein du processus budgétaire national.

40. L'organisation à Accra, du 21 au 23 avril 2026, de l'atelier technique sur l'intégration des contributions de la migration et de la diaspora dans les politiques et les plans nationaux de développement à moyen terme. Cet événement a réuni 86 participants et leur a permis de s'approprier les outils d'auto-évaluation ainsi que la boîte à outils de planification du développement, en vue d'intégrer efficacement la migration et la diaspora dans la planification budgétaire.

41. L'organisation dans le cadre du douzième Forum régional africain pour le développement durable (FRADD-12), en format hybride, de deux événements parallèles de haut niveau : le Forum du secteur privé (session 2) axé sur le « Financement mixte et nouveaux instruments innovants », et la session sur la « Coordination du financement souverain dans un contexte de pressions mondiales sur la dette », en avril 2026. Rassemblant plus de 100 participants, ces échanges ont permis de débattre des mécanismes de mobilisation d'investissements massifs en faveur des ODD, notamment à travers le financement mixte, les instruments de dette innovants et la structuration de pipelines de projets bancables pour attirer les capitaux privés.

42. La coorganisation à Lomé, du 21 au 22 mai 2026, de la plateforme de haut niveau entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord sur la mise en œuvre des stratégies de la Zone de libre-échange continentale africaine, le partage des bonnes pratiques et les mesures stratégiques prioritaires face aux chocs externes. Cet événement a réuni 40 participants et a permis des échanges riches et constructifs sur l'état d'avancement et

les priorités de la Zone de libre-échange continentale africaine, tout en soulignant son rôle stratégique pour renforcer l'intégration régionale et la résilience face aux chocs externes.

43. L'organisation le 3 juin 2026 de l'atelier de validation de la stratégie nationale 2026 de réforme fiscale du Niger et du projet de feuille de route pour les réformes prioritaires. Cet événement a réuni 45 participants et a permis d'examiner le diagnostic du système d'administration et de la stratégie fiscale du pays, en vue d'adopter une feuille de route axée sur les réformes prioritaires de mobilisation des ressources intérieures.

44. La facilitation de l'atelier régional de renforcement des capacités des États membres de l'UEMOA sur l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, tenu en ligne du 30 juin au 2 juillet 2026. Cet événement a réuni 40 participants et a permis d'approfondir les échanges sur les instruments de la Zone de libre-échange continentale africaine, tout en examinant les enjeux de négociation, les opportunités, les défis et les mécanismes de mise en œuvre.

45. L'organisation à Lomé, du 15 au 16 juillet 2026, de l'atelier technique de haut niveau sur le renforcement des capacités des acteurs budgétaires ministériels à intégrer la capture du dividende démographique à travers l'approche de budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD). Cet événement a réuni plus de 105 cadres de différents secteurs et a favorisé l'optimisation de la programmation budgétaire 2027 au Togo, en vue d'une institutionnalisation durable de l'approche BSDD dans les processus de planification, d'exécution et de suivi-évaluation.

C. Appui-conseil et assistance technique aux pays

1. Accélérer et faire le suivi des progrès de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine sur la capture du dividende démographique

46. Le Bureau a renforcé l'institutionnalisation de la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD) par des appuis techniques ciblés. Au premier semestre 2026, il a formé 80 nouveaux fonctionnaires, portant le cumul à 669 cadres nationaux, et dépassant largement l'objectif annuel de 35. Parmi les interventions clés :

a) Webinaires et ateliers : Formation de 43 experts de 10 pays aux indicateurs de la plateforme de suivi (mai 2026) et de 20 experts guinéens au déploiement de l'outil.

b) Appuis nationaux : Formation de 10 fonctionnaires au Niger et de 50 au Togo en avril/juillet 2026, consolidant l'intégration du cadre BSDD dans la planification fiscale togolaise.

c) En parallèle, le déploiement des mécanismes de suivi progresse : les six pays pilotes (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Niger, Sénégal, Togo) ont adopté les indicateurs de la plateforme régionale, validant les exigences fonctionnelles pour le suivi de la feuille de route de l'Union africaine.

2. Autres assistances techniques

47. Le bureau a :

a) En janvier 2026, avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la Commission de l'Union africaine, (CUA) la Conférence ministérielle africaine sur la

météorologie (AMCOMET), le Bureau a appuyé le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD) dans l'analyse de ses défis opérationnels, aboutissant à une feuille de route consolidant son rôle d'organe technique spécialisé en agriculture, économie bleue et environnement durable.

b) En février 2026, lors d'une mission régionale au Kenya sur la levée des barrières informationnelles au commerce intra-africain, le Bureau a facilité une plateforme d'échange pour les petites et moyennes entreprises (PME), le secteur privé et la société civile, par le biais d'un atelier sur les guides d'accès au marché de la Zone de libre-échange continentale africaine.

c) En février 2026, à Freetown, le Bureau a appuyé le Ministère sierra-léonais du commerce dans un atelier sur le guide du commerce des marchandises Zone de libre-échange continentale africaine et le portail d'information commerciale, formant les acteurs clés pour une appropriation effective par le secteur privé et les institutions nationales.

d) De décembre 2025 à avril 2026, avec Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Équipe pays des Nations Unies, le Bureau a appuyé le Niger dans l'Initiative nationale de dialogue intergénérationnel, favorisant l'engagement des jeunes pour la citoyenneté, la paix, le relèvement économique, la Zone de libre-échange continentale africaine et la budgétisation sensible au dividende démographique (BSDD).

e) En avril 2026, avec la *National Development Planning Commission* (NDPC), le Bureau a renforcé les capacités de 86 planificateurs ghanéens (56 femmes, 30 hommes) pour intégrer les dynamiques migratoires et les transferts de la diaspora (7,8 milliards de dollars des États-Unis en 2025) au Cadre national de développement 2026-2029 (Rapport d'atelier de formation, NDPC et CEA, avril 2026).

f) En mai 2026, avec la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD), le Bureau a diffusé les conclusions de l'étude sur les inégalités d'accès aux infrastructures dans l'UEMOA, favorisant un consensus sur des politiques inclusives et fondées sur des données pour réduire les disparités en transport, énergie et TIC.

3. Témoignages des partenaires

48. Les initiatives du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest et les mesures qu'il a prises ont été bien accueillies par les parties prenantes bénéficiaires. Des exemples de ses travaux sont présentés ci-dessous.

49. Avec l'appui du Bureau, le Togo a intégré l'approche BSDD dans son processus de planification budgétaire, alignant ses investissements publics sur ses dynamiques démographiques pour stimuler une croissance inclusive et durable. Soulignant le rôle crucial de cet outil dans la transformation socioéconomique du pays, Monsieur Sovi Koku, Directeur des études et des analyses budgétaires au Ministère de l'économie et de la veille, a indiqué que : « le Togo dispose d'une population majoritairement jeune, représentant un important potentiel de croissance ». Il a toutefois relevé que ce « potentiel ne pourra être pleinement exploité qu'à travers des investissements soutenus dans l'éducation, la santé, la formation et l'emploi des jeunes. » Selon lui, la BSDD « constitue un outil essentiel pour améliorer l'efficacité des politiques publiques et soutenir le développement économique et social du pays ». (Propos recueillis lors de la session de renforcement des capacités des experts nationaux, tenue en juillet 2026 à Lomé, organisée par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest).

50. Le Cabo Verde a également bénéficié des interventions du Bureau. Selon M^{me} Ludmilde Filomena Celso Silva Fernandes Semedo, vice-présidente du Comité national de facilitation des échanges commerciaux (*Comité Nacional de Facilitação do Comércio-CNFE*) et représentante de la Direction des services commerciaux au Ministère de l'industrie, du commerce et de l'énergie du Cabo Verde, « le soutien de la CEA renforce le Cabo Verde dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine en favorisant l'intégration régionale, le développement durable, le renforcement des capacités des PME et une intégration plus efficace dans le marché continental africain » (25 Septembre 2025 dans le cadre de l'initiative ONU80 – « *Shared Lives, Shared Future* »).

V. Partenariat pour l'action et l'impact

51. Le développement et le renforcement des alliances stratégiques avec diverses organisations internationales voire régionales ont aidé le Bureau à obtenir des résultats au nom des pays membres de la CEA. Le Bureau sous-régional a établi des partenariats renforcés avec :

- a) Les Bureaux des Coordonnateurs résidents ;
- b) Le Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG) ;
- c) La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- d) La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ;
- e) Le Département des affaires économiques et sociales (DESA) ;
- f) L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
- g) Le Fonds de solidarité africain (FSA) ;
- h) Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ;
- i) L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) ;
- j) Les Observatoires nationaux du dividende démographique (ONDD) ;
- k) L'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- l) Le Partenaire stratégique pour l'opérationnalisation de la plateforme de mise en relation des entreprises d'Afrique de l'Ouest (COMPASS Limited) ;
- m) Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
- n) La Société internationale islamique de financement du commerce ;
- o) L'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) ;

- p) Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ;
- q) Les Réseaux d'affaires féminins ;
- r) Les Associations et autres réseaux de jeunes ;
- s) Les Leaders du secteur privé ;
- t) Les Champions sectoriels de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes.

VI. Principaux défis, risques et mesures prises

52. Malgré les risques et contraintes jalonnant l'exécution de son plan de travail annuel, la CEA a su mobiliser des mesures correctives ciblées pour assurer la pleine réalisation de ses résultats.

53. Principaux défis :

- a) Le Sahel connaît une instabilité sociopolitique marquée par des crises complexes, multiples et multiformes et l'insécurité ;
- b) Les coûts opérationnels sont élevés en raison des charges liées à la maison commune des Nations Unies, de la faible connectivité Internet, des coupures fréquentes d'électricité, ainsi que des liaisons aériennes complexes qui entraînent des temps de trajet prolongés et des coûts élevés en Afrique de l'Ouest ;
- c) Effet cumulé d'une insuffisance des ressources financières, de la crise de la dette souveraine des États membres, des réductions budgétaires dues aux réformes ONU80, la crise de liquidité et un gel des recrutements aux Nations Unies ;
- d) L'insuffisance des mécanismes de mobilité du personnel ;
- e) L'impossibilité d'être accompagné de sa famille au Niger, pourrait également restreindre les recrutements pour les postes vacants.

54. Mesures prises :

- a) Les efforts de recrutement soutenus ont permis de renforcer les ressources humaines du Bureau. Un volontaire des Nations Unies appuie les services administratifs du Bureau ;
- b) Le Bureau a également mis l'accent sur le nexus humanitaire-développement-sécurité et paix au Sahel ;
- c) L'établissement de partenariats stratégiques et de la coalition des partenaires de la CEA pour l'action et l'impact afin de répondre au mieux aux différentes sollicitations des États membres ;
- d) La priorisation, la cocréation et le financement de programmes régionaux à fort impact dans la sous-région, notamment par le biais d'un partenariat CEA et l'UEMOA, la CEA et la BOAD, la CEA et le PAM ; CEA et UNFPA.
- e) L'évaluation de la contribution de l'économie bleue afin d'en exploiter pleinement le potentiel au service du développement durable.

VII. Conclusion et perspectives : quatrième trimestre 2026 et l'année 2027

55. En s'appuyant sur ses travaux récents, notamment sur l'impact du conflit en Iran et les infrastructures économiques de l'UEMOA et confirmant le rôle clé des chaînes de valeur dans la résilience et la transformation structurelle, le Bureau articulera ses interventions sur des projets prioritaires.

56. Au titre des perspectives pour 2027 et des prochaines priorités d'intervention, trois axes majeurs ont été identifiés :

a) Structuration des filières inclusives (cacao, riz) : renforcer les petites et moyennes entreprises (PME) et faciliter leur accès aux marchés par la promotion des normes de qualité ;

b) Renforcement des partenariats stratégiques : fédérer les PME, chambres de commerce et institutions financières pour stimuler la productivité et la sécurité alimentaire ;

c) Accélération de la diversification économique : optimiser les ressources productives régionales dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.
